

Groupe de travail Oiseaux du site Natura 2000

ZPS Littoral seino marin

Veulettes-sur-Mer, le 3/07/2018

Ordre du jour :

- Rappel de la démarche Natura 2000 et calendrier
- Méthode de travail pour établir le diagnostic du patrimoine naturel
- Premiers résultats présentés
- Discussions / Prochaines étapes

Annexe : liste des personnes présentes

Les diaporamas présentés en séance sont disponibles en téléchargement à l'adresse [http :
http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr/les-sites/littoral-seino-marin-zps](http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr/les-sites/littoral-seino-marin-zps)

1) Rappel de la démarche

Ouverture par la DREAL Normandie du groupe de travail et remerciement à Mme La Maire de Veulettes-sur-mer et vice présidente de la Communauté de Communes Côte d'Albâtre, Françoise Guillot.

L'objectif de ce GT Oiseaux est de faire le point sur les données et informations importantes à analyser et renseigner pour établir un diagnostic du patrimoine naturel du site N2000 et d'identifier les espèces à enjeux via la méthode nationale de hiérarchisation (utilisée dans la DCSMM 2nd cycle). Cette hiérarchisation des espèces permettra de cibler les espèces pour lesquelles des objectifs de conservation sont à définir. Il s'agit de faire ressortir les responsabilités du site N2000 pour lesquelles le gestionnaire doit développer une stratégie de gestion.

Après un tour de table, Morgane Remaud rappelle le périmètre du site Natura 2000 et les étapes de l'élaboration du DOCOB : élaboration des diagnostics du patrimoine naturel, des activités socio-économiques et usages, puis de la définition des objectifs de conservation et des mesures de gestion.

Planning prévisionnel :

- > Février 2019 : Élaboration des diagnostics et objectifs de conservation
- > Novembre 2019 : Définition des mesures de gestion et de suivi
- > Avril 2020 : Rédaction charte et tableau de bord du site, puis validation du DOCOB

La démarche Natura 2000 s'inscrit à l'échelle du réseau de sites Natura 2000 pour plus de cohérence en termes de gestion et d'articulation avec les objectifs DCSMM.

2) Méthode de travail et présentation des premiers résultats

L'objectif et les éléments du diagnostic sont rappelés. Il doit comporter des informations sur l'écologie des espèces, afin d'identifier le rôle de la ZPS par espèce et par cycle de vie (hivernage, migration, nidification).

Pour identifier les enjeux et prioriser les efforts de gestion à mettre en œuvre, il est nécessaire de hiérarchiser les espèces entre elles, en utilisant la méthode de hiérarchisation validée au niveau national (méthode du GISOM), prenant en compte différents critères :

- La sensibilité/vulnérabilité de l'espèce,
- La représentativité du site,
- L'importance fonctionnelle du site.

À partir des données récoltées, un tableau de hiérarchisation des espèces est proposé (s'appuyant sur la méthode GISOM).

Attention, les données présentées sont issues de plusieurs études menées dans le cadre de la DCSMM à l'échelle de la sous-région marine, pour lesquels des colonies échantillons sont comptabilisées mais ne sont donc pas représentatives de l'ensemble des colonies de la ZPS Littoral seino-marin.

Les seules données finalement collectées de manière exhaustive dans le périmètre de la ZPS sont issues du rapport du GONm¹ qui date de 2011.

Phase de travail sur le tableau et échanges

A/ Espèces à enjeu pour la nidification

Les principales sources de données sont :

- La synthèse des données ornithologiques relatives à la ZPS, septembre 2011, GONm ;
- Les suivis oiseaux dans le cadre de la DCSMM : Fulmar boréal, Cormoran huppé et Grand cormora, Mouette tridactyle (GONm, BV, GON)
- Succès reproducteurs des colonies de Goéland marin en Normandie, 2014, GONm

Il est rappelé que la synthèse de 2011 du GONm fournit des données exhaustives sur l'ensemble du périmètre du site, tandis que les autres suivis sont réalisés sur des colonies échantillons à l'échelle de la façade et ne sont pas exhaustifs.

Le GONm indique que, concernant les laridés, les couples nicheurs connaissent une baisse très importante (argenté notamment), les données présentées dans le tableau ne sont pas à jour et la réalité des effectifs pourrait bien être différente.

Il serait, d'autre part, important pour ces espèces (Goéland argenté et marin) de prendre en compte les colonies urbaines, qui utilisent la ZPS comme zone d'alimentation et de repos. Actuellement, toutes les données récoltées dans les campagnes de suivis comptabilisent seulement les colonies sur site naturel.

Il y a une problématique récurrente concernant les goélands en milieu urbain qui provoquent des désagréments. Parce qu'il s'établit de plus en plus en ville, certains estiment que le Goéland n'est pas une espèce à enjeu et se posent la question de sa protection à proximité. Il est important de rappeler que les effectifs de Goéland argenté à l'échelle de la population nationale sont en forte diminution et que l'espèce a été déclassée au niveau de leur état de conservation UICN en quasi-menacé au niveau national et est classée en vulnérable sur la liste rouge de Normandie. C'est pourquoi, l'espèce est à considérer avec un grand intérêt et une attention particulière au vu de son évolution et de la dynamique de population fragile.

L'attraction des villes chez les goélands argentés et marins est souvent expliquée par une mauvaise gestion des déchets, la disparition à certains endroits des cordons de galets et des risques d'éboulement de la falaise (moins de site report), et un risque de prédation naturelle (renards ex.). Face à ces facteurs limitant le succès de reproduction, les laridés préfèrent aux sites naturels, les toits des villes chauffés, et les ordures laissées à l'abandon pour des questions de sécurité et de disponibilité de la ressource alimentaire.

Certaines espèces en reproduction sont situées en dehors de la ZPS, c'est le cas du Tadorne de Belon qui niche dans les valleuses de la ZSC Littoral cauchois. Cette espèce faisant partie de la liste des oiseaux servant à la désignation de la ZPS, elle sera à prendre en considération.

1 Synthèse des données ornithologiques relatives à la ZPS, septembre 2011, GONm

Pour conclure,

- ⇒ À première vue, le **Fulmar boréal**, le **Goéland argenté** et la **Mouette tridactyle** sont les espèces nicheuses à fort enjeu pour le site Natura 2000, considérant les colonies importantes présentant un enjeu fort en termes de responsabilité du site. A noter que pour la Mouette tridactyle, c'est désormais la dernière colonie normande qui est située au Cap Fagnet (glissement de la population nicheuse au Nord –Cap Gris Nez Blanc Nez)
- ⇒ **Les données disponibles permettent d'appliquer la méthode de calcul pour la hiérarchisation de toutes les espèces, mais s'appuient sur des données vieillissantes (issues de la synthèse des données ornithologiques de 2011) et auraient besoin d'être mises à jour, notamment pour les Goélands argentés et marins, qui ont fortement évolués ces dernières années.**
- ⇒ **Il serait important de récupérer les résultats des suivis ornithologiques réalisés dans le cadre du projet éolien d'EOHFF (état initial et état de référence pour le diagnostic ; puis suivi des résultats pendant l'exploitation du parc éolien).**

B/ Espèces à enjeu pour la période d'hivernage et internuptiale

Les principales sources de données sont :

- Données Wetlands International 2010-2014 ;
- Synthèse des données ornithologiques relatives à la ZPS, septembre 2011, GONm ;
- Résultats des enquêtes Grèbes-Plongeurs (GONm)

Le GONm précise qu'il faut rajouter l'espèce de « plongeur antarctique », lorsque les catmarins et arctiques ne sont pas identifiables, qui concerne un certain nombre d'individus observés lors des enquêtes grèbes-plongeurs.

La Fédération de Chasse et le GONm sont favorables à un regroupement des deux tableaux traitant de l'hivernage et de la période internuptiale, étant donné la difficulté de distinguer les deux cycles pour chaque espèce et le manque d'information.

En effet, des lacunes de connaissances importantes sont signalées pour la migration internuptiale en raison du peu de connaissance des espèces en migration qui transitent par le site et l'utilise en halte migratoire. Le poste de suivi du Port d'Antifer n'est pas protocolé via les observations opportunistes de Trekellen, contrairement au protocole des anglais, très rigoureux et complet (3/sem pendant 1mois ½ (pendant les créneaux favorables))

En effet, selon les conditions météorologiques (vent), les observations sont très changeantes et il est donc très difficile d'estimer l'importance de la migration.

Il est important de récupérer des données :

- Auprès des porteurs de projets éoliens (Fécamp et Dieppe-Le Tréport) ;
- La Fédération de Chasse a lancé un appel à projet ;
- La CNPE peut avoir des données avifaunistiques dans le cadre de leurs suivis environnementaux ;
- Les données issues des campagnes CGFS (-> voir avec Sophie Poncet qui participe aux campagnes);
- données Wetlands des espèces hivernantes (même si elles sont à la côte, cela nous sera très utile pour mieux caractériser le nombre d'espèces et la fréquentation)

La Fédération de Chasse se demande quel système de radar sera utilisé dans le cadre du suivi du parc éolien de Fécamp ? Elle s'interroge notamment sur la performance technique du radar (portée, etc...)

Pour conclure,

- à la première lecture du tableau, il est plus difficile de cibler des espèces à enjeu car les données à échelle locale du site sont manquantes pour certaines espèces ;
- il est toutefois estimé que la Mouette tridactyle, Plongeon catmarin, catarctique, arctique, Grèbes, Fou de Bassan, Fulmar boréal sont des espèces à enjeu pour le site en hivernage, tandis que les Cormorans et sternes le sont davantage en période d'estivage ;
- certaines espèces indiquées dans le tableau ne sont pas pertinentes à hiérarchiser car représentant un enjeu trop faible : Chevalier guignette, Grèbe à cou noir, Grèbe jougris...

3) Questions et compléments à apporter

Il reste ainsi d'importantes lacunes de données pour correctement établir un diagnostic complet des espèces à enjeu aux différents cycles de vie :

Concernant les espèces hivernantes et en période inter-nuptiale, les données Wetlands nous permettraient de les combler.

- ⇒ Il est donc envisagé de déposer une demande de subvention FEAMP (art 80) pour récupérer les données.

Concernant les effectifs de couples nicheurs sur le site, il est envisagé de combler ces lacunes par :

- ⇒ Les données à récupérer auprès des différents acteurs, notamment EOHFF ;
- ⇒ Une campagne de prospection pendant la période de nidification sur la saison 2019 permettrait d'acquérir des données exhaustives.

La validation du diagnostic prévu pour février-mars 2019 pourrait être décalée si on lance cette campagne pour la saison 2019, car l'exploitation des résultats repousserait à octobre la finalisation du diagnostic.

La DREAL indique que le calendrier a été validé par les préfets, il faudra examiner si on le fait évoluer pour avoir plus de temps pour l'acquisition de données.

4) Prochaine étape

Prochain GT fin septembre / début octobre

Fin de la réunion 12h20

